

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 4 octobre 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Madame Catherine BARRAJA, Madame Juliana CHICHMANIAN, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Monsieur Charles RIGUCCI Madame Monica LAUGIER, Monsieur Richard CONTE, Madame Gisèle AMÉDÉO-PASQUI, Monsieur Régis BELLI, Madame Nicole PIEFFORT, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Patricia BONIFACI, Madame Sonia PORTES, Monsieur Marco FUGARO, Monsieur Yohann GHIGO, Monsieur Robert BOJANOVICH, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Franck MARZAT, Madame Caroline BEUIL, Madame Gisèle MARCHESSOU, Monsieur Frédérick LEDEUX, Monsieur Alain CURTI.

Absents avec procuration :

Monsieur André BEZZINA, donne procuration à Monsieur le Maire
Monsieur Robert CAPELIER donne procuration à Madame Nicole PIEFFORT
Madame Eva SCOLARI donne procuration à Madame Patricia DEGUS
Monsieur Xavier LAGACHE donne procuration à Madame Gisèle MARCHESSOU

Absente excusée :

Madame Claudine KHOKHLOV

Monsieur Yohann GHIGO est élu secrétaire de séance.

Délibération n°1 : 104^{ème} CONGRÈS DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE À PARIS. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE DEUX ELUES

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°2 - APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES (CTG) AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°3 - CONVENTION AVEC CeFoLiAc- Immeuble Sacré-Coeur

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°4 - CITADELLE : TRAVAUX BASTION DE LA TURBIE- TRANCHE OPTIONNELLE- DEMANDE DE SUBVENTIONS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°5 - CONTENTIEUX COMMUNE/STE PIERRE ET VACANCES- PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°6 - CORRECTION D'ERREURS SUR EXERCICES ANTERIEURS – REGULARISATION DES COMPTES 454 et 458

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ADOPTE par 23 voix pour et 5 abstentions (Mesdames Caroline BEUIL, Gisèle MARCHESSOU, Messieurs Frédéric LEDEUX, Alain CURTI et Xavier LAGACHE)**

Délibération n°7 - SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE 1 000 000 EUROS

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°8 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2022 – AFFECTATION DES EQUIPEMENTS DE LA ZMEL AU SERVICE PUBLIC DES MOUILLAGES DE VILLEFRANCHE-SUR-MER ET FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ADOPTE par 24 voix pour et 4 voix contre (Mesdames Caroline BEUIL, Gisèle MARCHESSOU, Messieurs Frédéric LEDEUX et Xavier LAGACHE).**

Délibération n°9 - ETABLISSEMENT PICARD SURGELES : AUTORISATION D'OUVERTURE LES DIMANCHES DECEMBRE 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°10 - PROGRAMMATION THÉÂTRALE 2023 – COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION COMME SUR UN PLATEAU

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°11 - CRÉATION D'UN EMPLOI DE CATEGORIE B : Filière culturelle : RÉGISSEUR DES ŒUVRES AU SERVICE DES MUSÉES-retrait de la délibération n°3 du 4 juillet 2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**